

# LA BIOMETRIE EN PROCES

## DOSSIER DE PRESSE

Jeudi 17 novembre, une vingtaine de personnes ont mené une action contre la biométrie au prestigieux lycée de la Vallée de Chevreuse, situé dans la technopole de Saclay, en région parisienne. A l'heure du déjeuner, les appareils biométriques situés dans la cantine scolaire ont été totalement détruits. Les dégâts sont estimés à 20 000 euros. Au-delà de ces chiffres c'est le développement et la diffusion de ces technologies qui sont contestés en actes pour la première fois en France.

**3 étudiants ont été interpellés et seront jugés le 16 décembre au T.G.I d'Evry pour dégradation de biens en réunion.** Ils sont défendus par Maître Terrel, le lycée s'étant constitué partie civile. De nombreux collectifs anti-sécuritaires ainsi que des intellectuels sont attendus du côté de la défense.

Cette action intervient alors que la carte d'identité biométrique (INES) est en passe d'être introduite en France (les Etats-Unis ayant légiféré depuis peu sur les passeports biométriques). Cette technologie, dénoncée par plusieurs associations comme « liberticide » et « contraire à la dignité humaine », suscite de nombreuses polémiques, *a fortiori* dans ses applications sur des enfants. Ainsi, la Ligue des Droits de l'Homme, le Syndicat de la Magistrature, et IRIS s'opposent fermement au projet INES.

**A partir du 29 novembre, la Cité des sciences et de l'industrie de La Villette présente sa grande exposition « La biométrie : le corps identité ».** Une manière de lancer le débat ou d'organiser l'acceptation des nouvelles technologies ? Il semble que les pouvoirs publics veuillent éviter de rejouer le scandale des OGM, mais plusieurs groupes contestataires s'apprêtent d'ores et déjà à occuper le terrain.

Le 16 décembre sera l'occasion pour les inculpés de faire enfin publiquement « le procès de la biométrie ». **Quelques jours avant, le 8 décembre, une réunion publique est organisée au C.I.C.P (21ter, rue Voltaire).** La présence de militants, de responsables associatifs et d'experts en questions sécuritaires leur permettra d'affûter leur critique.

La biométrie est-elle un dispositif neutre et efficace au service des populations ou un outil de marquage et de contrôle du cheptel humain ? Peut-elle être considérée isolément comme un progrès ou rejoint-elle avec la vidéosurveillance, les RFID, les puces sous-cutanées un arsenal de moyens de coercition illégitimes et dégradants, renforçant l'instrumentalisation des corps ?

**CONTACT :**

[contrebiometrie@yahoo.fr](mailto:contrebiometrie@yahoo.fr)

**M. Eyguesier : 01 40 11 04 38.**

## LES FAITS

Jeudi 17 novembre, une vingtaine de personnes s'est introduite pacifiquement dans le lycée de la Vallée de Chevreuse (91). Certains ont distribué des tracts, d'autres ont improvisé une saynète qui fut interrompue par le bris de deux machines visant à contrôler l'entrée des lycéens dans le réfectoire.

Depuis septembre 2005, Le lycée de la Vallée de Chevreuse avait mis en place les outils biométriques qui reconnaissent les contours de la main des élèves, préalablement enregistrés dans des bases de données informatiques. L'usage de la biométrie dans les cantines scolaires, dont l'efficacité est par ailleurs contestée, a pour objectif d'habituer les enfants à ces technologies carcérales afin qu'ils se soumettent sans résistance aux contrôles dans les aéroports, les bibliothèques et les gares, dont la mise en place est imminente.

Le 17 novembre, les perturbateurs du repas de midi voulaient dénoncer cette « éducation à la biométrie » qui sert à légitimer une présence de plus en plus quotidienne d'outils de contrôle en tous genres, fleurons de l'effort de guerre de la Science à l'encontre de la liberté humaine.

Tout s'est passé dans une ambiance bon enfant jusqu'au moment où les participants à l'action, affublés de masques de clowns, quittaient le réfectoire en marchant. Certains, pris au hasard, ont alors été violemment molestés par un surveillant, puis par des élèves et d'autres membres du personnel, furieux que d'aussi belles machines aient été mises hors d'usage.

Le départ des clowns a été entravé à coups de pied et de poing alors qu'aucun d'eux n'avait fait preuve de quelque agressivité que ce soit envers les personnes physiques.

Trois d'entre eux ont été finalement remis à la gendarmerie. A l'issue de 24 heures de garde à vue et deux perquisitions, après avoir refusé la comparution immédiate, ils sont sortis libres du Tribunal de Grande Instance d'Evry. C'est là qu'ils seront jugés le vendredi 16 décembre à 13h30, pour « dégradation de bien en réunion ».

Soulignons qu'alors que les lycéens n'étaient nullement mis en danger par cet assaut festif de leur cantine, l'un des surveillants les a exposés de son propre chef en les incitant à frapper les perturbateurs. Il porte l'entière responsabilité de l'échauffourée à la sortie du lycée, qui aurait pu bien mal se finir. Tout ça pour un peu de ferraille et d'électronique endommagés : triste époque...

En plus d'être un irresponsable, ce surveillant est un fieffé menteur, puisqu'il prétend avoir capturé un des briseurs de machine. Nous sommes au regret de faire savoir publiquement qu'il se vante mal à propos, puisque aucun des trois inculpés n'a tenu de marteau ce jeudi midi. Raison de plus pour faire de leur procès le procès de la biométrie plutôt que celui des opposants au fichage généralisé.

Des complices.

Le jour de l'action, le tract suivant avait été distribué sur les lieux :

Lycéennes, lycéens,

Ne sentons-nous pas autour de nous l'étau qui se resserre, le bocal qui rétrécit ? Ne voyons-nous pas venir ce moment où l'on saura dans tous les détails ce que nous faisons, où nous sommes, ce que nous consommons ?

Il y a quelque chose de ça avec le système de biométrie installé dans la cantine du lycée. Pas un contrôle fort, d'accord. Juste l'un de ces trucs qui nous apprennent à toujours être identifiés, triés, séparés. Qui nous conditionnent, nous habituent à ressembler aux moutons et aux veaux dans nos assiettes, pucés pour que les administrations sachent parfaitement d'où ils viennent, quand ils naissent, quand ils meurent.

Le meilleur moyen de contrôler les humains, c'est pour l'instant de les mettre à l'école et au travail, avec en poche une carte bleue et un téléphone mobile. Imaginez qu'un jour prochain, on nous mette une puce sous la peau, objectif avoué de ceux qui nous invitent à "s'inscrire à la biométrie" : il deviendra alors complètement impossible de nous révolter contre le pouvoir de l'Etat et des entreprises.

Il ne s'agit pas de science-fiction, mais de ce qui arrive petit à petit ici et maintenant sous le voile du high tech branché et du jeu. Du temps de nos grands-parents, la science et la technologie devaient permettre d'en finir avec la misère et les inégalités. Aujourd'hui, le progrès cher aux anciennes générations sent à plein nez la prison et la mort. Dans ce nouveau millénaire, nous sommes nombreux et nombreuses à savoir que le délire scientifique et technologique est le premier obstacle à la justice sociale et à la liberté humaine.

Il est encore temps : demandons-nous si un monde sans caméra de surveillance, sans ordinateur et sans portable, ne serait pas plus vivable. Demandons-nous ce que la biométrie et ses puces peuvent nous apporter. Et ne laissons pas remettre en marche ces foutues machines à trier entre ceux qui ont les moyens et ceux qu'on envoie manger dehors (... Et n'hésitons pas à en saboter d'autres !).

Des complices

**DRAVEL**  
Découvrez le Salon  
du premier roman  
PAGE III

**FOOTBALL/COUPE DE FRANCE**  
Sainte-Geneviève, Evry  
et Viry au 7<sup>e</sup> tour  
PAGE IX

**SECURITE ROUTIERE**  
La carte  
des axes  
verglacés  
à éviter  
PAGE II

SAMEDI 19 NOVEMBRE 2005

www.leparisien.com

# Essonne *matin*

L'événement

## Opération commando à la cantine du lycée

GIF-SUR-YVETTE

**T**ROIS DIPLOMÉS de la Sorbonne, ils sont spécialistes de Nietzsche, Hannah Arendt ou d'ethnologie népalienne... Pas le genre à user les bancs du tribunal correctionnel d'Evry pour des faits de violence. Hier à 18 h 30, ces trois étudiants domiciliés à Paris et âgés de 22 à 26 ans ont pourtant pénétré dans le box des accusés.

Julien, Anne-Sylvie et Célia — titulaires de maîtrise ou de DEA — sont suspects d'avoir participé jeudi midi à une intrusion collective dans le réfectoire du lycée de Gif-sur-Yvette. Devant une centaine d'élèves, un groupe de 18 jeunes — vêtus de sacs poubelle et portant des masques de clowns blancs — a mené une opération commando contre le nouveau système d'accès biométrique (*lire ci-contre*) de l'établissement. Un système innovant mais controversé permettant aux lycéens d'entrer à la cantine en présentant leur main dans deux bornes électroniques. Ce sont ces dernières qui ont été saccagées au cours de l'intervention qui se voulait « un débat ludique avec les lycéens », assurent les prévenus. Montant des dégâts : 15 000 €. Alain Anton, le proviseur présent au tribunal hier, a décidé de se constituer partie civile.

*« Un monde sans caméra de surveillance, sans ordinateur, et sans portable, ne serait-il pas plus vivable ? »*

Jeudi midi, alors que deux ou trois membres de l'équipée détruisaient les appareils à coups de masse, le reste du groupe s'était effectivement lancé dans une sorte de harangue en distribuant des tracts aux élèves. « Ils ont fait un petit speech, une sorte de pièce de théâtre... et puis, ils ont sorti une masse de leur manche », rapporte Thomas, un élève. Sur le tract, le message est clair : « Demandons-nous si un monde sans caméra de surveillance, sans ordinateur, et sans portable, ne serait pas plus vivable. »

Quant au choix de la « cible », il est évident : le lycée de Gif-sur-Yvette fait partie de la petite



GIF-SUR-YVETTE, HIER. Dix-huit jeunes masqués ont pénétré dans ce lycée et ont détruit le nouveau système de bornes d'accès à la cantine fondé sur la reconnaissance des empreintes de la main. (L.P./ALEX HEYLIGEN)

dizaine d'établissements en France à disposer de ces bornes biométriques, rangées par leur détecteur dans le même sac que la vidéosurveillance pour ses possibles dérives liberticides. « Nous ne l'avons pas du tout installé pour filer les élèves mais pour assurer une meilleure organisation de la cantine, témoigne, éberlué, le proviseur. Nous avons 1 100 élèves inscrits à la cantine et seulement 250 places : la biométrie nous permet d'aller plus vite en supprimant les problèmes de cartes perdues ou égarées. »

Lundi déjà, le proviseur avait retrouvé son établissement couvert de tags explicites du genre « Big Brother is watching you », en référence au célèbre roman d'anticipation de Georges Orwell, « 1984 », et à sa critique de la

surveillance totalitaire. Jeudi midi, l'intervention du « commando » a été suivie d'une course-poursuite. Des membres du personnel — « et même des élèves », soutient le proviseur — ont pris les jeunes activistes en chasse.

Julien, Anne-Sylvie et Célia ont ainsi été rattrapés et remis à la gendarmerie locale. Les trois étudiants revendiquent leur action anti-biométrie mais nient avoir participé à la destruction des bornes. « Notre volonté, c'était d'informer les élèves, on ne pensait pas que ça prendrait de telles proportions », murmure Julien, aux faux airs du chanteur Vincent Delerm. Demandant un délai pour préparer sa défense, le trio n'a pas été jugé hier. La date du renvoi devait être fixée tard dans la soirée.

Gaëtan PLOUVIEZ (Avec J.H.)

### Ils dénoncent l'accès biométrique

**L**A BIOMÉTRIE qui filtre l'entrée de la cantine du lycée de Gif-sur-Yvette est une science nouvelle qui consiste à utiliser les spécificités de chaque corps humain pour contrôler l'accès à des endroits donnés. Des appareils modernes installés aux portes de lieux sensibles comme des aéroports sont chargés d'identifier les visiteurs en examinant leur empreinte digitale, leurs yeux ou leur voix par exemple. Le système s'applique aussi à des endroits moins sensibles comme les cantines où des bornes contrôlent le contour des mains des élèves afin d'éviter des fraudes et de supprimer le système de carte difficile à gérer au quotidien.

« C'est le début de la robotisation des élèves », s'empare-t-on à l'association « Souriez vous êtes filmés » qui se bat contre les dérives attentatoires aux libertés des nouveaux moyens technologiques et de la vidéosurveillance. L'installation de la biométrie dans les établissements scolaires est en tout cas soumise à l'autorisation de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). Le lycée de Gif y avait envoyé un dossier « qui n'a pas encore recueilli d'avis », précise-t-on à la Cnil mais qui « n'aurait visiblement pas posé de problème ». G.P.

**NISSAN PATHFINDER 299 €/mois**  
Location avec promesse de vente sur 37 mois avec 1<sup>er</sup> loyer majoré de 10 999,69 € et 36 loyers de 299 € \*

- Motorisation 2.5 dCi 174 ch
- Freinage ABS, contrôle de trajectoire ESP
- Airbags frontaux, latéraux et rideaux
- Transmission 4x4 "AR-Mode"
- Climatisation automatique bi-zone
- Système audio RDS avec lecteur CD
- Jantes alliage 17"
- Garantie et assistance 3 ans\*\*

**LE MOIS DU 4x4 NISSAN**

**www.nissan.fr**

\* Exemple pour Pathfinder sur 24 dCi Sport avec pneus métallés à 34 000 € (hors tax) et 0% d'acompte. Coût de revient hors de 17 486 € au après véhicule en fin de contrat par le Concessionnaire pour un montant de 200 000 €. Sous réserve d'approbation du dossier par Nissan. Le montant de la somme versée à l'acte de vente. Coût total en cas d'annulation : 10 000 €. Sous réserve d'approbation du dossier par Nissan. Le coût de 87 000 € (+ 14,000 € de frais) pour le 1<sup>er</sup> loyer. 1<sup>er</sup> loyer 10 999,69 € (+ 14,000 € de frais). Coût mensuel des prestations, selon le 31 décembre 2005 chez le Concessionnaire NISSAN partenaire. Nissan France est une marque déposée par Nissan Motor Co., filiale avec autorisation de Nissan Finance. Concessionnaire (V100) 11 rue de la République, 91120, Corbeil-Essonnes (91) 69 04 29 51. \*\* Limitée à 100 000 km.

**CANAP & CO**

Baisse des prix

**CANAPE 2 places cuir**  
à partir de 500 €

4, av. des Tropiques  
01 60 92 12 00

# Action anti biométrie dans un lycée de l'Essonne, 20.000 euros de dégâts

18-11

17:08:38 Dix-huit jeunes gens sont entrés dans un lycée de Gif-Sur-Yvette (Essonne) jeudi en fin de matinée pour manifester contre la biométrie (contrôle d'accès) et casser les bornes de la cantine occasionnant 20.000 euros de dégâts, a-t-on appris vendredi auprès de la gendarmerie.

Deux étudiantes parisiennes de 24 et 22 ans et un jeune homme sans profession de 26 ans ont été interpellés par les gendarmes à la sortie du lycée de la Vallée de Chevreuse et devaient être jugés en comparution immédiate vendredi, selon la même source.

Jeunes gens et jeunes filles sont arrivés par la forêt, habillés de sacs poubelles, portant gants, masques de mimes et massettes.

Ils ont distribués des tracts protestant contre la biométrie signés "les complices" et sont rendus directement à la cantine où ils ont saccagé les deux bornes bio métriques.

"Leur arrivée n'a pas surpris, a raconté un membre du personnel à l'AFP, souvent les élèves de théâtre peuvent être vêtus de façon étonnante".

"Demandons-nous si un monde sans caméra de surveillance, sans ordinateur, et sans portable, ne serait pas plus vivable" dit le tract adressé aux "lycéennes et lycéens" les enjoignant de "ne pas laissez remettre en marche ces foutues machines à trier entre ceux qui ont les moyens et ceux qu'on envoie manger dehors".

[© AFP.](#)

## Commando anti-biométrie

**20 minutes** - Lundi 21 novembre 2005

Des bornes de cantine détruites par des manifestants anti-biométrie.

Deux étudiantes parisiennes de 22 et 24 ans et un jeune homme sans profession de 26 ans s'en sont pris en fin de semaine dernière au réfectoire d'un lycée de Gif-sur-Yvette (91) pour protester contre le contrôle de l'accès. Ils ont été interpellés par les gendarmes en sortant du lycée. Les dégâts sont évalués à 20 000 euros. Habillés de sacs poubelle, masqués et gantés, les trois jeunes avaient d'abord distribué des tracts appelant les lycéens à « ne pas laisser remettre en marche ces foutues machines à trier entre ceux qui ont les moyens et ceux qu'on envoie manger dehors ». Ils n'avaient pas suscité l'étonnement du personnel de l'établissement.

# LES MAUVAIS ELEVES DE LA BIOMETRIE

## Réunion publique, au C.I.C.P.

**Fin novembre, vingt personnes ont pénétré dans la cantine du Lycée de la Vallée de Chevreuse, situé dans la technopole de Saclay, pour dénoncer fermement le dispositif biométrique en place. A cette occasion, les machines ont été brisées à coups de marteau. Les trois étudiant-e-s interpellé-e-s seront jugé-e-s le 16 décembre au tribunal d'Evry, à 13h30, 10<sup>ème</sup> chambre.**

La biométrie est une technique d'identification héritière de la criminologie du XIX<sup>ème</sup> siècle qui passe par l'enregistrement et la reconnaissance de données biologiques et anatomiques (iris de l'oeil, traits du visage, forme de la main, empreintes digitales, ADN...). Elle est amenée à se généraliser en remplacement des moyens d'accès plus ou moins traditionnels ("Bonjour, je suis madame Machin", "Vigile, laissez-moi passer", code d'accès, carte magnétique...). Par exemple, vous posez la paume de votre main sur un lecteur, il traite les informations, vous êtes identifié, et vous pouvez passer — ou pas.

Depuis quelques mois, les Etats-Unis imposent à quiconque veut se rendre sur le territoire de se soumettre à un contrôle biométrique. Les gouvernements européens veulent légiférer au plus vite sur des passeports biométriques, et, en France, sur une carte d'identité biométrique obligatoire (INES). C'est-à-dire des "papiers" électroniques contenant des informations sur votre apparence physique, votre ADN et vos antécédents. La biométrie permet notamment d'optimiser le travail de la télésurveillance, les caméras pouvant identifier en un lieu donné et à distance les personnes sur les lieux publics.

Selon les dirigeants, il s'agit donc de lutter contre le terrorisme, l'immigration clandestine et la délinquance. L'autre enjeu est de céder rapidement des marchés déjà promis aux puissantes industries de microélectronique (Thalès, Sagem, Alstom, Altmel...).

La généralisation de la biométrie dans les lieux les moins justifiables, tels que le bureau, l'école ou la bibliothèque, répond aussi à l'exigence moderne qui veut que le dernier cri scientifique soit nécessairement un progrès. Mais surtout, cette diffusion des contrôles a pour but un véritable conditionnement à la biométrie. En effet, les pouvoirs craignant que la biométrie soit mal acceptée par les populations, il a été préconisé d'en banaliser l'usage au plus vite (voir par ex. le Livre Bleu 2004 du Gixel remis au gouvernement, [www.gixel.fr](http://www.gixel.fr)). Une quinzaine de lycées ont donc mis en place un contrôle d'accès biométrique à la cantine, quelques entreprises imposent le badgeage biométrique aux employés. On propose aussi des techniques de reconnaissance biométrique pour personnaliser l'accès aux téléphones portables et aux ordinateurs : la publicité se charge de rendre ce genre de chose aussi anodine que "cool", notamment auprès des adolescents. Enfin, une "information" neutre et désintéressée est diffusée par de nombreux biais ("tiens, tiens...une expo sur la biométrie à la Cité des sciences et de l'industrie").

Demandons-nous à quoi ressemble un monde dans lequel, quotidiennement, il faut soumettre une partie de son corps à des bornes informatiques pour aller travailler et manger. Demandons-nous si la transformation des rapports humains en transactions techniques n'est pas en train de faire de notre société un véritable *no man's land* : un univers totalement inhumain et anxiogène. Demandons-nous si les fonds publics engloutis dans la biométrie ne vont pas, au contraire, encore renforcer la misère sociale. Pas besoin d'arguments techniques pour se rendre compte de ce que signifient ces technologies pour le monde que nous voulons.

Notre dignité est-elle prête à accepter l'idée selon laquelle notre identité individuelle, ce que nous avons de plus intime et de plus indéfinissable, puisse faire l'économie de la parole et de l'action pour se réduire à un système d'informations anatomiques ?

Notre conscience historique s'accommodera-t-elle d'une gestion concentrationnaire des corps humains dans les espaces publics ?

Notre héritage politique peut-il tolérer une remise en question radicale de notre liberté de se mouvoir, de se réunir, et de désobéir quand nous le trouvons le plus légitime ?

---

**Vous êtes tous et toutes invités à venir parler du contrôle biométrique et à soutenir les inculpés :**

**AU CICP LE 8 DECEMBRE, A PARTIR DE 19h**

**21ter rue Voltaire, métro Charonne.**

**AU T.G.I. D'EVRY LE 16 DECEMBRE, 13h30,**

**10<sup>ème</sup> chambre, sortie Evry-Courcouronnes ou RER D.**

## **DANS SON LIVRE BLEU 2004 REMIS AU GOUVERNEMENT, LE GIXEL EXPLIQUE COMMENT CONDITIONNER LES POPULATIONS A LA BIOMETRIE**

Le GIXEL est le Groupement des industries de l'interconnexion des composants et des sous-ensembles électroniques.

Liste des adhérents au gixel : <http://www.gixel.fr/fr/Fsoc.htm>.

Extraits du Livre Bleu 2004 disponible sur : <http://www.gixel.fr/fr/Livre%20bleu.pdf>

### **« Acceptation par la population**

La sécurité est très souvent vécue dans nos sociétés démocratiques comme une atteinte aux libertés individuelles. Il faut donc faire accepter par la population les technologies utilisées et parmi celles-ci la biométrie, la vidéosurveillance et les contrôles.

Plusieurs méthodes devront être développées par les pouvoirs publics et les industriels pour faire accepter la biométrie.

Elles devront être accompagnées d'un effort de convivialité par une reconnaissance de la personne et par l'apport de fonctionnalités attrayantes :

- ▶ Éducation dès l'école maternelle, les enfants utilisent cette technologie pour rentrer dans l'école, en sortir, déjeuner à la cantine, et les parents ou leurs représentants s'identifieront pour aller chercher les enfants.
- ▶ Introduction dans des biens de consommation, de confort ou des jeux : téléphone portable, ordinateur, voiture, domotique, jeux vidéo
- ▶ Développer les services « cardless » à la banque, au supermarché, dans les transports, pour l'accès Internet, ...

La même approche ne peut pas être prise pour faire accepter les technologies de surveillance et de contrôle, il faudra probablement recourir à la persuasion et à la réglementation en démontrant l'apport de ces technologies à la sérénité des populations et en minimisant la gêne occasionnée. Là encore, l'électronique et l'informatique peuvent contribuer largement à cette tâche. »

Le Livre Bleu du GIXEL a été rédigé grâce aux contributions des personnes et organismes suivants :

Pierre GATTAZ Porte-Parole des Industries Electroniques et Numériques, Président du Directoire de RADIALL  
Olivier BAUJARD Senior Vice-President Corporate Strategy, ALCATEL Bernard BISMUTH Président du GFIE Directeur Général, CCI EUROLAM Jean-Claude CHASTANET Président du SPDEI Directeur Commercial, TEKELEC Europe Pr. Jacques CINQUALBRE Chirurgien des Hôpitaux de Strasbourg Michel DUMONT Group Vice-President, STMicroelectronics Jean-Pierre EUVRARD Président du GIXEL Administrateur, TEMEX Jean-François EVELLIN Président du SNESE Président Directeur Général, THEALEC Laurent GOUZENES Directeur du Plan et Programme d'Etude, STMicroelectronics Didier HUCK Vice-President Public Affairs and Regulations, THOMSON Jean-Louis LACOMBE Vice-President Technology and Innovation, EADS Bertrand LACROIX Vice-Président de ALLIANCE TICS Vice-Président, ALCATEL France Robert MAHLER Président de la FIEEC Président de ALSTOM France Alain MARBACH Executive VP Product and Technology, SCHNEIDER Electric Régis PAUMIER Vice-Président du SYCABEL Président Directeur Général, ACOME Alain PERREUR Président du SIMTEC Directeur International, AEROFLEX Olivier PIOU Président Directeur Général, AXALTO Jean-Patrice SAVEREUX Président d'ALLIANCE TICS Délégué du Président, IBM Michel SIRIEIX Director Science & Technology, Defence and Security, SAGEM Jean VAYLET Président du SITELESC Vice President & General Manager Imaging, ATMEL Michel VIMONT VP Electric & Electronic Systems Engineering, RENAULT

LDH, SM, SAF,  
IRIS, DELIS, AFJD  
appellent à la signature  
de cette pétition  
à envoyer sur le site de la LDH  
[www.ldh-france.org](http://www.ldh-france.org)  
ou à son adresse :  
138, r. Marcadet 75018 Paris

**Inepte,  
Nocif,  
Effrayant  
Scélérat...**

## **Le projet INES doit être retiré**

Le gouvernement veut imposer aux citoyens une carte électronique d'identité à éléments biométriques. Sans nécessité, il étend ainsi au niveau national des décisions européennes liberticides qu'il a par ailleurs fortement contribué à faire adopter. Le projet est présenté comme une parade aux fraudes et aux entreprises terroristes, tout en servant de « vide-poches » pour y placer, à sa guise, code de carte bancaire, numéro fiscal, codes d'accès à des services Internet... En réalité, ce projet prévoit de constituer un fichier de police à l'échelle du pays et de toute la population, comportant les données biométriques de chaque citoyen, avec l'indication de son domicile, sur des puces lisibles sans contact, c'est-à-dire à l'insu des personnes.

Titre d'identité et déclaration de domiciliation obligatoires : du jamais vu depuis la Libération ! La mise en œuvre de ce projet vise en fait à faciliter les contrôles policiers de toute nature. Les éléments biométriques d'identification, inclus sous forme numérisée et conservés dans un fichier unique national, faciliteront tous les croisements d'information. La numérisation de ces éléments, alliée à la prolifération des dispositifs de surveillance, décuplera les possibilités d'identification policière et de traçage des citoyens. Dans un contexte de prolifération du fichage et d'impuissance des organismes de contrôle, la création d'un nouveau fichier qui inclura toute la population française ne peut que faire frémir.

Dire que ce document est destiné à lutter contre les fraudes ou les entreprises terroristes est un mensonge. L'actuelle carte d'identité est déjà réputée « infalsifiable ». Pourtant le gouvernement prétend que la fraude se serait développée de manière galopante, tout en reconnaissant

ne pas savoir la mesurer. En fait, la sophistication technique servira plutôt les réseaux criminels les plus organisés, car ils se doteront rapidement des moyens nécessaires pour la contourner et disposeront alors de documents d'identité dans lesquels l'État et les citoyens auront, à tort, placé toute leur confiance.

Présenter cette carte comme un outil commode facilitant les transactions électroniques, administratives ou commerciales, est un leurre. Ce soudain intérêt porté par le ministère de l'intérieur aux désirs des consommateurs et son ingérence dans ce domaine masquent en réalité sa volonté d'imposer un outil de contrôle policier, sous couvert de prétendus bienfaits pour ses détenteurs. Le gouvernement admet surtout que la finalité ultime du projet est de mettre en œuvre une carte universelle intégrant l'identité, le bénéfice de droits et de prestations sociales, la capacité de conclure et payer des transactions. Il s'agit de rendre ainsi l'individu totalement transparent tant aux autorités publiques qu'aux opérateurs commerciaux.

Un tel projet met en cause une société dans laquelle l'identité reste fondée sur un principe déclaratif, au profit d'une conception de l'identité imprimée dans l'intimité biologique. Il nous propose l'abandon d'une présomption de confiance mutuelle au profit d'une généralisation de la suspicion.

Parce que nous refusons : tout contrôle d'identité à l'insu des personnes ; tout fichier exhaustif de la population ; tout usage d'un identifiant personnel unique biométrique des individus ainsi rendus totalement transparents ; nous exigeons le retrait total et immédiat du projet INES de carte électronique d'identité à éléments biométrique.

Nom, prénom : \_\_\_\_\_

adresse : \_\_\_\_\_

signature :

*Demande le retrait immédiat du projet INES*

**Paru dans Le Monde le 10 janvier 2004**

**Non au tatouage biométrique  
Par Giorgio Agamben**

Les journaux ne laissent aucun doute : qui voudra désormais se rendre aux Etats-Unis avec un visa sera fiché et devra laisser ses empreintes digitales en entrant dans le pays. Personnellement, je n'ai aucune intention de me soumettre à de telles procédures, et c'est pourquoi j'ai annulé sans attendre le cours que je devais faire en mars à l'université de New-York. Je voudrais expliquer ici la raison de ce refus, c'est-à-dire pourquoi, malgré la sympathie qui me lie depuis de nombreuses années à mes collègues américains ainsi qu'à leurs étudiants, je considère que cette décision est à la fois nécessaire et sans appel et combien je tiendrais à ce qu'elle soit partagée par d'autres intellectuels et d'autres enseignants européens. Il ne s'agit pas seulement d'une réaction épidermique face à une procédure qui a longtemps été imposé à des criminels et à des accusés politiques. S'il ne s'agissait que de cela, nous pourrions bien sûr accepter moralement de partager, par solidarité, les conditions humiliantes auxquelles sont soumis aujourd'hui tant d'êtres humains. L'essentiel n'est pas là. Le problème excède les limites de la sensibilité personnelle et concerne tout simplement le statut juridico-politique (il serait peut-être plus simple de dire biopolitique) des citoyens dans les Etats prétendus démocratiques où nous vivons.

On essaie, depuis quelques années, de nous convaincre d'accepter comme les dimensions humaines et normales de notre existence des pratiques de contrôle qui avaient toujours été considérées comme exceptionnelles et proprement inhumaines. Nul n'ignore ainsi que le contrôle exercé par l'Etat sur les individus à travers l'usage des dispositifs électroniques, comme les cartes de crédit ou les téléphones portables, a atteint des limites naguère insoupçonnables. On ne saurait pourtant dépasser certains seuils dans le contrôle et dans la manipulation des corps sans pénétrer dans une nouvelle ère biopolitique, sans franchir un pas de plus dans ce que Michel Foucault appelait une animalisation progressive de l'homme mise en œuvre à travers les techniques les plus sophistiquées.

Le fichage électronique des empreintes digitales et de la rétine, le tatouage sous-cutané ainsi que d'autres pratiques du même genre sont des éléments qui contribuent à définir ce seuil. Les raisons de sécurité qui sont invoquées pour les justifier ne doivent pas nous impressionner : elles ne font rien à l'affaire. L'histoire nous apprend combien les pratiques qui ont d'abord été réservées aux étrangers se trouvent ensuite appliquées à l'ensemble des citoyens. Ce qui est en jeu ici n'est rien de moins que la nouvelle relation biopolitique « normale » entre les citoyens et l'Etat. Cette relation n'a plus rien à voir avec la participation libre et active de la sphère publique, mais concerne l'inscription et le fichage de l'élément le plus privé et le plus incommunicable de la subjectivité : je veux parler de la vie biologique des corps.

Aux dispositifs médiatiques qui contrôlent et manipulent la parole publique correspondent donc les dispositifs technologiques qui inscrivent et identifient la vie nue : entre ces deux extrêmes d'une parole sans corps et d'un corps sans parole, l'espace de ce que nous appelions autrefois la politique est toujours plus réduit et plus exigü.

Ainsi, en appliquant au citoyen, ou plutôt à l'être humain comme tel, les techniques et les dispositifs qu'ils avaient inventés pour les classes dangereuses, les Etats, qui devraient constituer le lieu même de la vie politique, ont fait de lui le suspect par excellence, au point que c'est l'humanité elle-même qui est devenue la classe dangereuse. Il y a quelques années, j'avais écrit que le paradigme politique de l'Occident n'était plus la cité, mais le camp de concentration, et que nous étions passés d'Athènes à Auschwitz. Il s'agissait évidemment d'une thèse philosophique, et non pas d'un récit historique, car on ne saurait confondre des phénomènes qu'il convient au contraire de distinguer. Je voudrais suggérer que le tatouage était sans doute apparu à Auschwitz comme la manière la plus normale et la plus économique de régler l'inscription et l'enregistrement des déportés dans les camps de concentration. [1]

Le tatouage biopolitique que nous imposent maintenant les Etats-Unis pour pénétrer sur leur territoire pourrait bien être le signe avant-coureur de ce que l'on nous demanderait plus tard d'accepter comme l'inscription normale de l'identité du bon citoyen dans les mécanismes et les engrenages de l'Etat. C'est pourquoi il faut s'y opposer.

Giorgio Agamben

Professeur de Philosophie à l'université de Venise et de New York